

*Ajournement*

**M. George Baker (secrétaire parlementaire du ministre du Revenu national):** Monsieur l'Orateur, en l'absence du ministre des Finances (M. Macdonald) et du ministre d'État chargé des Affaires urbaines (M. Ouellet), je vais essayer de répondre au député.

Son évaluation des réductions de crédits que, dans son budget principal de 1977, la SCHL a imposées au programme du logement est exacte. Il y aurait lieu de signaler toutefois que dans le domaine des logements sociaux, où les sommes allouées pour 1977 ont été le plus grandement réduites, le nombre de ménages supplémentaires qui recevront une aide en 1977 ne sera pas réduit mais légèrement accru, grâce à quelques mécanismes ajoutés au programme et qui n'entraînent aucun frais d'immobilisation. Nous avons conçu ces mécanismes parce que les provinces ont rejeté ce genre de mesures d'aide au logement.

Quant aux autres programmes qu'a cités le député, les programmes de logements coopératifs et à but lucratif, il devrait savoir que même si les crédits n'ont pas augmenté pour l'année 1977, il y a eu néanmoins d'importantes augmentations depuis que ces programmes ont été adoptés en 1973, et un certain nombre d'économiquement faible en ont déjà bénéficié. J'aimerais ajouter que dans le budget de 1977 de la Société centrale d'hypothèques et de logement, conçu par le ministre d'État aux Affaires extérieures, on constate que les priorités ont été reconsidérées compte tenu du grand nombre de logements construits en 1976, comme l'a dit la semaine dernière le ministre des Finances, pour la plupart des habitations à prix modique. Il tient compte également du désir qu'a le gouvernement de freiner l'augmentation des dépenses gouvernementales pour l'année 1977-1978.

J'aimerais également signaler que dans le but d'aider les économiquement faibles, le gouvernement a considérablement augmenté le nombre de logements susceptibles de bénéficier du programme d'aide à la remise en état des logements. Selon les estimations, en 1977, quelques 22,000 unités de logements recevront une aide dans le cadre de ce programme. C'est une augmentation assez considérable par rapport à 1976. Le programme vise à aider surtout les économiquement faibles. Il est également créateur d'emplois, ce qui devrait être très apprécié dans la conjoncture actuelle.

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES—L'OPPOSITION SOVIÉTIQUE AU SYMPOSIUM JUIF DE MOSCOU—L'OPPORTUNITÉ DE PROTESTATION DE LA PART DU CANADA

**M. Dan McKenzie (Winnipeg-Sud-Centre):** Monsieur l'Orateur, le 25 janvier dernier, j'ai posé deux questions à la Chambre concernant le symposium juif en Union soviétique. J'ai demandé tout d'abord de quelle façon le gouvernement avait fait savoir au gouvernement soviétique qu'il le désapprouvait d'avoir interdit le symposium de Moscou, organisé en décembre par des Israélites, pour étudier la situation actuelle de la culture juive en URSS et ses possibilités de développement. Deuxièmement, j'ai demandé quels effets cette action aurait sur l'application de l'accord de Helsinki.

[M. Gilbert.]

En réponse, le ministre m'a écrit ce qui suit:

Faisant suite à notre échange de correspondance de novembre et décembre derniers concernant l'immigration de Juifs soviétiques, l'attitude du gouvernement canadien à l'égard du problème des droits de l'homme en URSS est étroitement liée à l'acte final de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe. Je crois que tous ceux qui s'intéressent sincèrement à l'application de l'Acte final d'Helsinki et au respect des droits de l'homme dans le monde entier regretteront les mesures prises pour empêcher ce qui semblait être un effort sérieux de discussion, sur un sujet qui préoccupe grandement les juifs d'Union soviétique.

Le ministre a poursuivi:

C'est une des questions qui devront être examinées cet été, lors de la réunion de Belgrade, qui se propose de suivre de près les progrès de l'application de l'Acte final.

Dans un discours récent qu'il adressait le 13 mars 1977 à la B'Nai Brith de Toronto, le ministre déclarait:

La question des droits de la personne retient de plus en plus l'attention du monde entier.

Ensuite le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Jamieson) a déclaré le 16 mars, dans une allocution prononcée à l'occasion d'un séminaire placé sous le patronage du Conseil canadien des églises et du Conseil canadien des évêques catholiques:

La Déclaration universelle des droits de l'homme n'a pas force de loi et les autres pactes et conventions qui peuvent contenir des dispositions concernant leur mise en vigueur n'engagent que leurs signataires.

Il semblerait donc que ces deux déclarations sont contradictoires, ce qui me trouble quelque peu.

J'aimerais soumettre à l'attention du ministre un certain nombre d'atrocités, qu'il faudrait dénoncer à l'occasion des réunions sur l'Acte final d'Helsinki qui se tiendront cet été. Il faut citer notamment le cas d'Ida Nudel qui a moins de 30 ans et qui attend depuis six ans pour immigrer en Israël. Le K.G.B. l'a soumise à toutes sortes de vexations pénibles, et elle ne peut quitter son domicile car elle est suivie partout par des agents du K.G.B.

Il faut citer aussi le cas de Dina Zlotver et de son mari Isaac, résidents de Sverdlovsk. Tous les deux sont âgés et atteints du cancer. Ils ont demandé à émigrer de Israël, mais les Russes ont rejeté leur demande. Leurs enfants ont été autorisés à immigrer. C'est inhumain. En outre, monsieur l'Orateur, M. Zlotver était un héros de la Seconde Grande Guerre. Pourquoi est-il traité ainsi?

● (2210)

J'aimerais aussi que le ministre soumette aux Russes le cas de Joseph Mendelovich. Il est âgé de 29 ans et purge la septième année d'une peine de 12 ans, étant astreint à un régime très rigoureux à la prison de Vladimir à l'Est de Moscou parce qu'il voulait immigrer en Israël. Il est en mauvaise santé et devrait être libéré et autorisé à immigrer.

Pourquoi les Russes ne laissent-ils pas les Juifs immigrer en Israël ou ailleurs? Ce sont des questions que le ministre devrait poser aux Russes lors des réunions qui auront lieu plus tard cette année en Europe.

Le 22 janvier dernier, le gouvernement russe réalisait et montrait un film intitulé «Traders of souls», film antisémite d'inspiration gouvernementale. Pourquoi les Russes manquent-ils à ce point de mesure et ont-ils recours à des méthodes aussi inhumaines contre les Juifs en Russie?